

N°831

3 Février 2021
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

En première ligne, mais pas reconnu.e.s !

L'UGICT-CGT, en lien avec la SECAFI, vient de publier la 6^e édition du baromètre annuel sur les cadres, dans un contexte de crise sanitaire, économique, sociale et environnementale inédit. Alors qu'ils ont un positionnement central dans les organisations du travail, une expertise et une forte technicité, les cadres de proximité s'estiment non reconnus dans leur travail. La période actuelle ne fait qu'aggraver ce ressenti.

La hausse de leur charge de travail, l'absence de feuille de route claire, les injonctions contradictoires, leur donnent un sentiment d'impuissance et de ne jamais pouvoir arriver au bout de leur mission. Les heures supplémentaires effectuées ne se comptent plus et ils sont 49 % à déclarer en effectuer. Cela ne se traduit pas, pour autant, par une meilleure reconnaissance des qualifications, ni par une revalorisation salariale. Lorsque la reconnaissance intervient, elle se manifeste, le plus souvent, sous forme de reconnaissance sociale (67 %). Viennent ensuite la reconnaissance par l'évolution professionnelle (31 %), puis par le salaire (30 %). Dans le secteur des télécoms la reconnaissance se place sous le signe de la modération salariale, comme à Orange où les NAO ont donné lieu à une Décision Unilatérale ou encore à Eutelsat à un gel des salaires pour 3 ans. Pour être reconnus, les cadres revendiquent en premier lieu : Un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle (63 %), un meilleur salaire (56 %) et un contenu et un sens du travail pertinent (45 %). L'Union Fédérale des Cadres CGT-FAPT a décidé de lancer une pétition en ligne pour être entendue de nos entreprises. Signez et faites signer la pétition !

- <https://www.petitions.fr/signatures/professionnellementengagessocialementresponsables/>
- <https://www.cgtfapt-orange.fr/syndicat/petitions/>



Branche Poste

Des moyens pour le Réseau

Pour bien travailler et offrir un service de qualité, il nous faut être en nombres suffisants avec des emplois pérennes et des moyens de remplacement dimensionnés à hauteur de 25 %, il faut, aussi, combler les postes vacants. Nous revendiquons des augmentations salariales, un 13e mois pour supplanter les rémunérations variables, soumises aux aléas, qui ne devraient être qu'un complément. Ce qui permettrait, également, de consolider le salaire différé dans les différentes branches de la Sécurité sociale. Nous exigeons des moyens matériels efficaces (informatique, accueil, offres de services...) à la hauteur d'un service public de qualité et de repenser nos conditions de travail (32h, donner du sens au travail...).

La Poste doit être un véritable outil de cohésion sociale, notamment dans le développement des territoires... Mobilisons-nous pour notre avenir !

Les nouveaux SBF

La direction du Siège La Poste veut rapatrier le personnel de Brune (1 450 personnes) sur le Lemnys (3 380 personnes). C'est la fin des bureaux individuels et le partage des positions de travail, en fonction de la présence des personnels sur site. Après l'open-space, le Flex office, mis en place, essentiellement, par les groupes du CAC40, le personnel serait invité à faire davantage de télétravail. Le bureau à la maison, c'est gratuit ou presque pour La Poste, qui ainsi économiserait 15 millions d'euros sans contrepartie. La CGT demande de renégocier l'accord télétravail de 2018 pour prendre en compte la totalité des frais engagés par le télétravailleur. L'Urssaf décrit les frais engagés par le salarié en télétravail : chauffage, électricité, eau, taxes, etc. ainsi que l'équipement du bureau à domicile. La direction refuse, elle veut le beurre et l'argent du beurre !

Branche Télécoms

Un scandale chasse l'autre

Une bonne connexion Très Haut Débit en 2022 est compromise par la gestion des opérateurs. La filière se développe avec un recours à la sous-traitance jusqu'au 6^e rang et à des personnels venant de l'étranger payés 800€/mois et logés jusqu'à 6 par chambre !

En ruralité, où il y a du retard, le financement repose sur les collectivités (Territoires et Etat) par l'intermédiaire des Réseaux d'Initiative Publique (RIP), l'État va abonder le Plan France Très haut Débit de 250 millions d'euros pour ces zones. Car, si la France est 1^{er} pays d'Europe en termes de raccordements, ce constat est entaché par un réseau fibre abimé par une fibre de mauvaise qualité, à moindre coût, et par un manque d'entretien du réseau cuivre. Pour la CGT, l'État doit réguler la filière, elle demande, aussi, l'ouverture d'une négociation pour les personnels afin de fixer un cadre de garanties collectives de haut niveau social.

Orange : Des loyers en question

Dans le bilan 2019 des charges locatives, il apparaît que le loyer et les investissements représentent 34 % du budget total de la restauration contre une norme comprise entre 5 à 10 %. Orange fait ainsi porter au budget restauration un montant qui devrait relever du budget lié à sa politique immobilière de regroupement des sites. La CGT demande un audit indépendant sur cette répartition inhabituelle, de réexaminer les loyers à la baisse et que les investissements soient pris en charge par Orange, dans le cadre de sa stratégie immobilière. Les élus demandent à la Direction plus de transparence sur l'utilisation des budgets dédiés à la restauration. Dans le cadre du recours au télétravail une subvention restauration, à hauteur de 5,55€/jour sera attribuée pour les mois de novembre, décembre, janvier et février.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Échos

On ne fera pas de la figuration !

Alors que les sujets sont brulants pour les salariés de la Branche des Transports Routiers, comme la propagation du virus, les tests, les vaccins, l'ouverture des points de restauration, le passage des frontières et la hantise des nouvelles règles à venir, pour autant le Ministre Délégué aux Transports n'a officiellement jamais rencontré l'ensemble des Organisations Syndicales. Il est à présent plus qu'urgent que le gouvernement, par la voie ministérielle, prenne ses responsabilités et des initiatives pour des mesures efficaces, et des prises de position franche sur l'ensemble de ces sujets. En réponse au silence du ministère et face à la dégradation des conditions de travail, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC ont appelé les salariés de la Branche Transports Routiers à se mobiliser dès le 1er février.

Santé

ANI Santé : Pas de signature

La CGT n'est pas signataire de l'accord national interprofessionnel « pour une prévention renforcée et une offre renouvelée en matière de santé au travail et conditions de travail » qui offre la possibilité de transférer des missions de la médecine du travail vers celle de ville car cela ne remédie pas à la pénurie de médecins. De plus, l'accès aux informations de santé via le Dossier Médical Partagé ouvre la porte à un jugement des habitudes de vie des travailleurs et leur impact sur leur santé au travail. Cet accord et ce projet de réforme passent à côté de l'essentiel : la prévention primaire et une réelle possibilité d'agir sur l'organisation du travail pour qu'il ait du sens. La CGT a des propositions et pèsera sur les débats en interpellant les élu.e.s de l'Assemblée et du Sénat.

La pénurie pour les pauvres

Les 11 pays les plus riches débutent leur campagne de vaccination en préemptant 90 % de la production 2021, sans faire de place à la solidarité internationale et contre toute logique sanitaire, car ce n'est pas le vaccin individuellement qui protège mais un plan vaccinal mondial, équitable et solidaire sur les 5 continents !

Des solutions existent mais les laboratoires pharmaceutiques, dans une logique de profits et de dividendes, sans aucune préoccupation de santé publique, gardent jalousement secrets leurs brevets. Et Sanofi Europe supprime 1 700 postes dont 400 de chercheurs.es ! La CGT demande une licence libre de droits sur la propriété intellectuelle des brevets et appelle à la solidarité internationale pour une distribution mondiale juste et équitable.

International

Inde : Soutien aux grévistes

Les autorités indiennes tentent de reprendre le dessus sur les paysans qui assiègent New Delhi depuis plus de 2 mois pour demander le retrait de 3 lois qui réforment les conditions de vente des produits agricoles et vont entraîner la population dans la famine. Le 26 janvier dernier, des violences ont eu lieu dans la capitale, faisant 1 mort et 400 blessés. Les discussions avec les syndicats sont rompues. Une série de plaintes est lancée par la police contre les principaux responsables du mouvement paysan, contre des personnalités de l'opposition ou contre des journalistes, 37 dirigeants syndicaux sont visés par ces enquêtes préliminaires. La CGT est solidaire de la lutte des travailleur.euse.s agricoles et des travailleur.euse.s. en Inde. Elle soutient les initiatives de CITU et de l'ensemble des organisations syndicales mobilisées dans l'action auprès des manifestants .

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/ufc

Échos

L'urgence de relocaliser

En 2020, selon l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), 2 400 médicaments, en majorité d'intérêt thérapeutique majeur, ont été touchés par des pénuries.

C'est la conséquence directe de la désindustrialisation et des délocalisations, soit plus de 10 000 emplois supprimés en 10 ans dans l'industrie pharmaceutique Française.

Au sortir du premier confinement, E. Macron avait annoncé le déblocage de 200 millions d'euros afin de relocaliser la production de médicaments. Mais dans le projet de nouvelle entité européenne « Pluton », Sanofi ne détiendrait que 30 % des parts et d'ores et déjà des sites français seraient menacés.

La CGT demande l'abandon de ce projet, la relocalisation et la ré internalisation de la production de principes actifs ainsi que la création d'un pôle public du médicament.

Luttes

IBM, démantèlement et PSE

La multinationale IBM prévoit de supprimer près de 2 000 postes en France, dont une partie fera l'objet d'un transfert dans une société créée ex nihilo (NewCo) avec des conditions sociales moins-disants. Si ce plan est en lui-même un désastre social, la stratégie utilisée pour y parvenir est tout aussi scandaleuse car il s'agit de ne conserver que l'Intelligence Artificielle et les gros clients. NewCo ne dépendra plus de la convention collective de la métallurgie comme IBM mais de la convention Syntec, bien moins protectrice pour les salariés. Pour La CGT, ce plan social n'a aucune justification économique, les résultats d'IBM en 2020 sont meilleurs que les deux années précédentes, l'entreprise verse 4 milliards de dollars de dividendes/an et perçoit en France, 20 millions d'€/an de crédit impôt recherche (CIR) et 4 millions d'€ de CICE.

Contre la casse sociale

Le projet de Total de convertir son site historique de Grandpuits en « plateforme zéro pétrole » de biocarburant s'accompagne de plus 700 suppression d'emplois.

Depuis le 4 janvier, les raffineurs en grève revendiquent un projet pour la transition écologique non pas destructeur, mais créateur d'emplois. Car derrière ces intentions « vertes » se cachent une volonté de casse sociale et la vétusté des infrastructures dont la dégradation est du seul fait de Total qui privilégie les dividendes au détriment de l'investissement et la rentabilité en délocalisant dans des pays où les normes sociales et environnementales sont peu contraignantes.

La lutte, soutenue par plusieurs organisations syndicales et ONG signataires d'une tribune contre le greenwashing et la casse sociale, doit permettre de construire un projet alternatif, créateur d'emplois et respectant l'environnement.

Égalité

Sifflons le hors-jeu !

Les femmes sont victimes de violences sexistes et sexuelles dans le milieu du sport.

L'année 2020 a vu la dénonciation de nombreux scandales de viols et abus sexuels. Trop souvent encore le milieu sportif est un entre soi masculin qui garantit l'impunité de ceux qui cultivent la domination masculine.

Face à ces constats dans le monde sportif, la FERC (la Fédération de l'Education de la Recherche et de la Culture) de la CGT rappelle :

- qu'elle lutte pour l'égalité filles-garçons et dénonce les stéréotypes de genre ;
- qu'elle revendique l'égalité salariale et professionnelle ;
- qu'elle lutte contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles et demande leur condamnation avec l'exigence de réparations.

Pour l'Égalité femmes-hommes dans le sport, relayons-nous vers la victoire !